

ATELIER CRÉATIF DE LA RENTRÉE

Le quatrième atelier créatif aura lieu le **lundi 21 septembre 2026**, à **19h00**, à la **salle des fêtes de Grandville** (rue de la Centenaire 22B, 4360 Oreye).

Ouvert à tous, cet atelier proposera la réalisation de créations "kinusaiga".

Qu'est-ce que le kinusaiga ? Il s'agit d'un art traditionnel pratiqué en Chine et au Japon. C'est une variante du patchwork, combinant différentes matières et techniques traditionnelles japonaises.

La participation est fixée à **10 € par personne**.

Les inscriptions s'effectuent auprès de Madame l'Échevine Ophélie Bairin, par e-mail à ophelie.bairin@oreye.be ou par téléphone au **0498/70.64.35**.

L'inscription sera confirmée après réception du paiement sur le compte bancaire de l'administration. Le numéro de compte vous sera transmis lors de l'inscription.



APM RÉCRÉATIVES

Les après-midi récréatives sont organisées le **3ème mercredi du mois** de **14h00 à 17h00**. Elles sont entièrement dédiées aux enfants de **5 à 10 ans**.

Au programme : contes, activités ludiques, bricolages, recettes culinaires, etc. ainsi qu'un petit goûter. Bref, de quoi développer l'imaginaire et la créativité. Nous n'attendons plus que vous !

Les prochaines dates :

- » Mercredi 16 septembre 2026 : Au pays des éléphants
- » Mercredi 14 octobre 2026 : Halloween
- » Mercredi 18 novembre 2026 : Fête des arbres
- » Mercredi 16 décembre 2026 : C'est bientôt Noël

Pour s'inscrire : par email à bibliotheque@oreye.be ou directement à la bibliothèque auprès de Mme Leroy. Merci de mentionner :

- » Nom, adresse, et un moyen de contact d'un ou des parents
- » Nom(s), prénom(s) et date(s) de naissance de votre (vos) enfant(s)
- » Les séances qui vous intéressent.

Katori Shintō Ryū

ESCRIME
MÉDIÉVALE
JAPONAISE
INITIATION

SAMEDI
12/09/2026
9H30/11H + 11H/12H30

Fudōshinkan Oreye
Dōjō du centre sportif
Rue de la Cité, 18 - 4360 OREYE

INFOS & INSCRIPTIONS
T 0486 74 61 00 | bushin.be@gmail.com

CALENDRIER 2026

Dimanche 30 août Fête <i>Club la Jeunesse d'Orange</i>
Mardi 01 septembre Portes Ouvertes : Danse (seniors) <i>À la salle de Grandville</i>
Jeudi 03 septembre Portes Ouvertes : Danse (tout public) <i>À la salle de Grandville</i>
Vendredi 18 septembre Mérites sportifs <i>Au Centre Sportif d'Oreye</i>
Samedi 19 septembre Souper moulins du ROU <i>À la salle de Grandville</i>
Dimanche 29 septembre Banquet des pensionnés <i>À la salle de Grandville</i>

Certains événements listés ci-dessus sont uniquement accessibles sur réservation préalable.

Veillez à prendre vos renseignements auprès des organisateurs.



#16 - août 2026

MEMORIAL VAN DAMME

La Commune d'Oreye propose aux jeunes amateurs de sport une sortie au Memorial Van Damme, le vendredi 4 septembre 2026 à Bruxelles !

Transport en autocar + entrée à l'événement :

- Jeunes Orétois.es de - de 16 ans : GRATUIT
- Jeunes de - de 16 ans domiciliés hors Oreye : 8 €

La sortie est encadrée par 4 accompagnants de la Commune.

ADULTES 16 ans et + : vous pouvez également profiter du transport, que vous soyez Orétois ou non, à condition que vous ayez acheté votre ticket par vos propres moyens. (Dans la limite des places disponibles.)

Tous les participants doivent respecter les horaires du groupe pour le départ et le retour.

Vendredi 4 septembre 2026

Départ à 16h15 depuis le hall omnisports d'Oreye (rue de la Cité 18-20, 4360 Oreye)
Retour vers 1h du matin, au même endroit

Pour les mineurs, les coordonnées GSM d'un ou des parents seront demandées pour des raisons d'organisation et de sécurité.

Inscriptions jusqu'au jeudi 3 septembre à 12h.

Priorité sera donnée aux Orétois.es jusqu'au 27 août.

Infos & inscriptions : Mme Julie SOEUR

019 33 89 47 — lun.-ven., 8h-13h

julie.soeur@oreye.be

GROUPE NATURE D'OREYE

Lundi 7 septembre 2026 à 19h30

À la maison communale, rue de la Westrée 9, 4360 OREYE

Première réunion ouverte à tous les citoyens intéressés par :

- » Découvrir les projets nature de la commune
- » Découvrir de nouvelles initiatives
- » Échanger des idées
- » Rencontrer d'autres voisins amoureux de la nature ou simplement curieux

Inscriptions souhaitées auprès de Mme Florine GÉROUVILLE :

f.gerouville@frw.be ou 019 58 93 23

Une collaboration entre la Commune, la Fondation Rurale de Wallonie et le GAL jesuishesbignon.be



BAL COMMUNAL
OREYE

Samedi 10 octobre

Au Centre Sportif, rue de la Cité 18

Repas & animation
musicale
àpd 18h00

DJ Eddy Rocour
Années 80
àpd 22h00

LE COMPTE EST BON ! CHIFFRES 2025

La commune d'Oreye établit annuellement un budget pour garantir un service public de qualité à ses habitants. Dans ce compte annuel, retrouvez toutes les informations sur ce budget, axé sur la transparence, la bonne gestion et l'efficacité !

Dépenses ordinaires

Les dépenses ordinaires servent à remplir les missions de l'administration (hors investissements).



PERSONNEL

Les dépenses de personnel paient les salaires des employés et ouvriers communaux.

1 972 608,50 €



FONCTIONNEMENT

Ces dépenses permettent le fonctionnement de la commune : assurances, chauffage et entretien des bâtiments, téléphone, internet, etc.

810 470,08 €



PRÉLÈVEMENTS

Ce sont les constitutions de provisions.

142 524,18 €

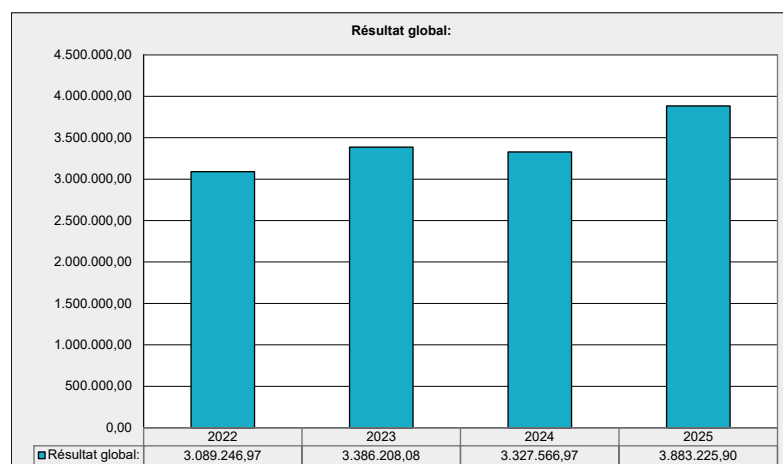


TRANSFERT

Environ un quart du budget communal est redistribué à d'autres organismes : CPAS, services de secours, police, centre sportif, subventions, etc.

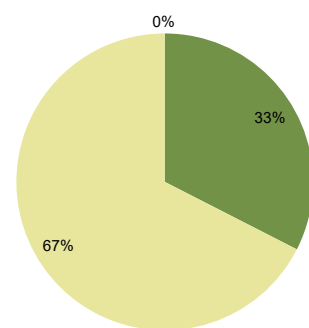
1 773 974,67 €

TOTAL DES DÉPENSES
4 699 577,43 €



Financement des 4 dernières années

■ Emprunts ■ Subsidies ■ Auto-financement



Recettes ordinaires

Les recettes ordinaires sont les revenus prévisibles et réguliers de l'administration.



PRESTATIONS

161 172,49 €

Ces recettes sont liées aux services rendus à la population ou aux entreprises.



TRANSFERT

5 736 754,66 €

Il s'agit des recettes reçues d'une autre instance de pouvoir (contributions, précompte immobilier, subventions), d'un fonds (Fonds des communes) ou directement des citoyens (taxes et redevances).



RECETTE DE DETTES

163 916,21 €

Les recettes de dette sont constituées essentiellement des intérêts créditeurs sur comptes bancaires, des intérêts de retard perçus sur créances et des dividendes des intercommunales.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Oreye est la commune de l'arrondissement Huy-Waremme qui a le taux d'IPP le plus bas : **6,9** !



BONI

3 883 225,90 €

TOTAL DES RECETTES
6 061 843,36 €

LE MOT DU BOURGMESTRE



Une gestion saine des finances communales repose avant tout sur la rigueur, la transparence et l'anticipation. Dans un contexte économique en constante évolution, notre commune s'attache à **maintenir un équilibre budgétaire** responsable, garantissant à la fois la continuité des services publics et la capacité d'investir dans l'avenir.

Cette gestion prudente implique des choix réfléchis : maîtriser les dépenses de fonctionnement, optimiser les recettes sans alourdir inutilement la charge fiscale des citoyens, et prioriser les investissements qui apportent une réelle valeur ajoutée à la collectivité. **Chaque euro engagé doit répondre à un besoin concret et s'inscrire dans une vision durable** du développement communal.

Cependant, les défis à venir sont nombreux et exigent une vigilance accrue. **Le financement du CPAS constitue un enjeu majeur.** Face à l'augmentation des demandes d'aide sociale, liée notamment aux difficultés économiques et à la précarisation de certains ménages, les charges communales risquent de croître de manière significative. Il est de notre devoir de garantir un accompagnement digne et efficace des personnes les plus fragilisées, tout en préservant l'équilibre global de nos finances.

Par ailleurs, les coûts énergétiques représentent une autre source d'incertitude. Malgré les efforts déjà entrepris pour améliorer l'efficacité énergétique de nos bâtiments et réduire notre consommation, la volatilité des prix de l'énergie pèse lourdement sur les budgets publics. Cette réalité nous pousse à **accélérer la transition énergétique**, en investissant dans des **solutions durables** et en renforçant notre résilience face aux fluctuations du marché.

À ces enjeux s'ajoutent d'autres pressions financières : l'augmentation générale des coûts des matériaux et des services, les exigences croissantes en matière de sécurité et d'infrastructures, ainsi que les attentes légitimes de la population en termes de qualité de vie.

Dans ce contexte, une gestion saine ne signifie pas l'immobilisme, mais au contraire une **capacité à s'adapter, à innover et à faire preuve de responsabilité.** C'est en maintenant ce cap, fait de prudence et d'ambition mesurée, que nous pourrons continuer à **développer notre commune tout en assurant sa stabilité financière.**

Notre engagement est clair : gérer avec sérieux aujourd'hui pour préserver les possibilités de demain.